

MAIRIE D'AUTHEZAT
3 rue Guyot Dessaigne
63114 AUTHEZAT

Tél : 04 73 39 50 31
Fax : 04 73 39 56 49
Email : mairie-authezat@cegetel.net
Portail : <http://www.authezat.fr>

Authezat, le 7 décembre 2018

N° enregistrement : JCR/MB/18
Jean-Claude ROCHE.

Madame BAUDOUIN-CLERC Anne-Gaëlle
Préfète du Puy-de-Dôme
Préfecture du Puy-de-Dôme
Boulevard Desaix
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Madame La Préfète,

Je suis au regret de vous présenter ma démission de maire, de conseiller municipal et de président du SIVOM du Charlet.

Elu depuis 1977, j'ai occupé la Fonction de 1^{er} adjoint pendant trois mandats, de 1977 à 1995. Depuis cette date, je suis maire de la commune soit quatre mandats.

J'espérais aller jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux en mars 2020.

J'éprouve un tel degré de ras-le-bol qu'il ne m'est plus possible d'assumer ma charge. Je ne vais pas énumérer par le détail toutes les raisons qui motivent ma décision. Elles sont de plusieurs ordres, à savoir :

- décisions gouvernementales, mais pas seulement depuis 18 mois, il y a d'autres présidents qui ont une grande part dans la situation actuelle ;
- exigences des administrés (la liste serait trop longue) ;
- problèmes internes de gestion communale ;
- j'ai également des problèmes de santé et notamment de DMLA qui restreint très fortement ma vision (difficulté pour lire, difficulté pour reconnaître les personnes, perte d'autonomie, je ne conduis plus) ;
- je terminerai sur mon agression physique de la part d'un administré, le jeudi 2 août 2018 pour laquelle j'ai déposé plainte le même jour et dont je n'ai aucune nouvelle depuis cette date.

Comprenez, Madame la Préfète, que ceci fait beaucoup pour un homme qui pendant plus de 41 ans a donné le maximum pour œuvrer le mieux possible, dans l'intérêt de tous les habitants.

J'ai une requête à vous demander, Madame la Préfète, déchargez-moi immédiatement de mes fonctions, de Maire, de conseiller municipal et de président du SIVOM du Charlet.

Je suis fatigué, je n'en peux plus, c'est vital pour moi.

Veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma haute considération.



Le Maire :

Jean-Claude ROCHE.



Ouvertures secrétariat : lundi 17h/19h, mardi 14h/16h, mercredi 16h/19h (à l'agence postale communale), jeudi et vendredi 10h/12h.

Permanences de Monsieur le Maire en Mairie, sans rendez-vous : lundi 17h/19h